



RPI 50 CAVRON SAINT MARTIN – LA LOGE – WAMBERCOURT – WAMIN

Conseil d'école extraordinaire du jeudi 22 mars

Présentation des personnes :

- Mme Blin Inspectrice.
- Les élus : Monsieur Bollaert, (maire de Cavron), M. Taffin (maire de Wambercourt), M. Alexandre (maire de La Loge), Mme Delattre (1 ère adjointe à Wambercourt), Mme Allouchery, M. Loeuillet, M. Caron (conseillers à Cavron).
- Les enseignantes de l'école et AVS: Mme Fourcroy, Mme Duchateau (directrice), M. Gobeau (AVS)
- Les parents élus :
 - 3 titulaires : Mme Vaillière, Mme Rigole, Mme Molin
 - 3 suppléantes : Mme Delattre, Mme Forestier, Mme Vanhede.
- Le personnel communal : Mme Evelyne Boutté, Mme Camille Levêque, Melle Amandine Alexandre

Absentes:

Mme Clipet (enseignante) (excusée, malade)
Mme Stéfanoski (DDEN) (excusée)
M. Lejosne (maire de Wamin)

Déroulement du conseil d'école :

- 1) Présentations, remerciements.
- 2) Raison du conseil d'école extraordinaire.
- 3) Ce qui a été réalisé suite à cet incident.
- 4) Ce qu'il reste à réaliser en coopération pour protéger.

- 1) Mme Duchateau remercie Mme Blin Inspectrice, Mme Wallet (secrétaire de l'Inspection), les élus, les collègues et les délégués des parents d'élèves pour leur soutien, leur aide et leur accompagnement dans l'incident qui s'est produit à l'école le vendredi 16 mars.

2) Raison du conseil d'école extraordinaire.

Répondre aux diverses questions des parents et Améliorer la sécurité de l'école.

- Les faits :

Intrusion durant le temps scolaire ce vendredi 16 mars d'une tierce personne afin de régler un conflit qui avait eu lieu le matin entre des enfants. Compte tenu de la violence de cette intervention (coup de poing dans la porte, cris) qui a nécessité l'évacuation des élèves, Mme Duchateau a réalisé une plainte pour « *intrusion non autorisée dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement scolaire dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement.* » Le procureur pourra en fonction de la plainte qualifier à nouveau celle-ci (agression, menaces).

Le plan de mise en sécurité a été mis en place :

Les élèves ont dû être évacués (par M. Gobeau, AVS) de l'autre côté (côté cour), un grand nombre d'enfants a été choqué par cette intervention. Les parents racontent une grande crainte des enfants de revenir en classe lundi 19.

Mme l'Inspectrice rappelle que les enseignantes ne doivent pas recevoir de parents durant le temps scolaire ou à l'accueil des enfants, les parents doivent respecter une prise de rendez-vous hors temps scolaire.

3) Ce qui a été réalisé :

En plus de la plainte : (plainte élaborée avec Mme Fourcroy et M.Gobeau). Une main courante a également été réalisée contre cette intrusion par une mère d'un enfant.

Mme L'Inspectrice : dès le vendredi soir Mme L'Inspectrice a prévenu la gendarmerie et l'académie de cette intrusion. Elle a rencontré les maires de Cavron et Wambercourt (communes concernées pour la scolarisation des enfants) le samedi matin. La psychologue scolaire était présente le lundi matin pour discuter avec les enfants de l'incident. (Mme Duchateau étant absente le lundi pour une certification professionnelle prévue de longue date.)

Les élus : Le vendredi soir : Mme Delattre (1 ère adjointe) et M. Taffin (maire) sont allés au domicile de Mme Duchateau pour entendre les faits. Ensuite, ils avaient une réunion de conseil.

Le lundi et mardi des élus sont présents à Cavron et Wambercourt pour rassurer les enseignantes, enfants et parents. Les maires ont suivi et appuyé la plainte avec le commandant de la gendarmerie.

4) Ce qu'il reste à faire pour éviter qu'un tel événement se reproduise :

Des faits similaires, mais d'une moins grande ampleur, s'étaient déjà produits l'année dernière avec la même famille. Un contrat avec le maire M.Taffin avait été réalisé afin que la mère s'engage à respecter le règlement qui implique un respect mutuel. Aucune raison (y compris un différent entre enfants) ne justifie une interruption durant le temps où les enseignantes sont accompagnées des enfants. Les enseignantes du RPI se montrent toutes très ouvertes au dialogue et rencontrent très rapidement les parents à chaque fois que cela est nécessaire mais hors temps scolaire. Cela avait d'ailleurs été ajouté (l'année dernière) dans le règlement de l'école.

Une meilleure sécurisation des établissements. (Ce qui est prévu avec le projet de construction d'une nouvelle école).

Une ligne téléphonique qui fonctionne correctement. Précisons que le téléphone de Cavron vient d'être changé et que le compteur (pour éviter l'interruption récurrente de celui-ci) va être également changé très prochainement.

Compte rendu réalisé par Mme Duchateau Audrey, directrice.